

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2018/1500 de la Commission du 9 octobre 2018, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active thirame,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **POMARSOL ULTRA DISPERSIBLE***

de la société BAYER SAS

numéro de dossier n°2018-3756

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active thirame par le règlement d'exécution (UE) 2018/1500 du 9 octobre 2018,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 30 janvier 2019**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	POMARSOL ULTRA DISPERSIBLE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BAYER SAS 16, rue Jean-Marie Leclair, CS 90106, 69266 LYON CEDEX 09, FRANCE
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	80 % - thirame
Numéro d'intrant	8500455
Numéro d'AMM	8500455
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait

Date de retrait	30/01/2019
Date limite pour la vente et la distribution	Selon les usages retirés (voir en annexe I)
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	Selon les usages retirés (voir en annexe I)

A Maisons-Alfort le,

10 DEC. 2018

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de retrait des usages

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	En cas de retrait
					Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
12103201 Amandier*Trt Part.Aer.*Cloque(s)	2,5 kg/ha	3/an	150	30/04/2019	30/04/2019
12103205 Amandier*Trt Part.Aer.*Tavelure(s)	2,5 kg/ha	3/an	150	30/04/2019	30/04/2019
00109002 Chanvre*Trit Sem.*Champignons (pythiacées)	160 g/q	-	-	31/07/2019	30/01/2020
12553203 Pêcher*Trt Part.Aer.*Cloque(s)	2,5 kg/ha	3/an	42	30/04/2019	30/04/2019
12613203 Pommier*Trt Part.Aer.*Maladies du feuillage	2,5 kg/ha	4/an	42	30/04/2019	30/04/2019
12603211 Pommier*Trt Part.Aer.*Maladies précoces des fruits	2,5 kg/ha	4/an	42	30/04/2019	30/04/2019
12603203 Pommier*Trt Part.Aer.*Tavelure(s)	2,5 kg/ha	4/an	42	30/04/2019	30/04/2019